

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 27 novembre 2015

L'an 2015, le 27 Novembre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de VERBIESLES s'est réuni en mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame HUBERT MARIE-NOËLLE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le Mardi 17 Novembre 2015.

Présents : Mme HUBERT MARIE-NOËLLE, Maire, Mmes : BONGARD BRIGITTE, GAUTHIER VIRGINIE, GRIONI ESTELLE, MM : BRICHE PASCAL, DUPREY JEAN MARIE, GAUTHIER PHILIPPE, GRANDJONG RODOLPHE, GRIONI SYLVAIN, HENRY HERVE, VERNIER STEPHANE

M. Stéphane VERNIER a été nommé secrétaire de séance.

Le conseil municipal observe une minute de silence à la mémoire des 130 morts lors des attentats de Paris du 13 novembre.

Le compte-rendu du 16 octobre 2015 est approuvé à l'unanimité.

□□□□□□□□□□ **Délibération 1**

Proposition du SDCI (Schéma Départemental de Coopération Intercommunale).

La loi 2015-991 du 7 aout 2015 portant sur la nouvelle organisation du territoire de la République prévoit l'élaboration et la mise en œuvre d'un nouveau schéma départemental de coopération intercommunale.

Lors d'une réunion en mairie de Chaumont, le SDCI a été présenté par Monsieur le Préfet.

Un avis est sollicité auprès des Conseils Municipaux par courrier de la Préfecture en date du 20/10/2015, sans concertation préalable.

L'intercommunalité semble essentielle en Haute-Marne. Plusieurs regroupements d'intercommunalités sont envisagés afin de répondre aux enjeux économiques futurs.

Plusieurs syndicats seront fusionnés.

Une mise en place de ce SDCI est prévue pour 2017.

De nombreuses questions restent en suspens (perte de proximité, compétences différentes des intercommunalités, fiscalités différentes, représentativité de la commune, perte d'identité communale, pertinence de la fusion des syndicats, gestion des cours d'eau) etc .

Le Conseil municipal donne un avis défavorable à la proposition du SDCI (6 abstentions 5 contre).

Plan du réseau d'eau potable.

A l'issue des travaux effectués en début d'année sur le réseau d'eau, et afin de solder la facture un avenant sera fait.

□□□□□□□□□□ **Délibération 2 Travaux accessibilité mairie et autres investissements.**

Le maire présente le dossier d'accessibilité de la Mairie, Il s'agit de redescendre l'existant au rez de chaussée du même bâtiment, et de rendre la cour accessible à tous.

Les travaux de réaménagement de la bibliothèque sont terminés. Le déménagement débutera le 30 novembre prochain.

Plusieurs entreprises ont été retenues pour les travaux d'accessibilité de la Mairie.

Un certain nombre de demandes de subventions est acté, soit 55% du coût des travaux. La Municipalité reste dans l'attente d'une réponse de la Région pour laquelle un nouveau dossier doit être déposé.

Le Conseil Municipal

- autorise Mme le Maire à déposer le dossier de demande de subvention à la Région concernant les travaux relatifs à « l'adaptation des lieux et locaux aux exigences d'accessibilités »
- valide le dossier de proposition de travaux .

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au projet (10 pour, 1 abstention)

Par ailleurs, il est rappelé que les locaux ont été désaffectés par courrier de Monsieur le Préfet en date du 14/12/2012.

□□□□□□□□□**Délibération 3**
Virement de crédit (SEGILOG).

Afin de procéder au règlement de la facture de SEGILOG il est nécessaire de procéder au virement de crédit suivant :

Compte D 2051 : - 2180€ □□ Compte D 16878 : + 2180€

□□□□□□□□□**Délibération 4**
Caducité du P.O.S. (plan d'occupation des sols)

Les POS non transformés en PLU (Plan Local d'Urbanisme) deviennent caduques au 31/12/2015. Nous sommes concernés par ce cas de figure.

Le RNU (Règlement National d'Urbanisme) s'appliquera donc à compter du 1^{er} janvier 2016 jusqu'à l'adoption d'un éventuel PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

L'Agglomération de CHAUMONT devrait s'engager prochainement dans la création d'un PLUI.

□□□□□□□□□**Délibération 5**
Institution taxe aménagement suite caducité du POS.

A compter du 01/01/2016, le Règlement National d'Urbanisme s'applique et de ce fait la taxe d'aménagement n'est pas instituée d'office.

A cette fin le Conseil Municipal décide d'instituer la taxe locale d'aménagement au taux de 1%.

□□□□□□□□□**Délibération 6**
Achat de drapeaux

Afin de pavoiser l'ensemble des bâtiments publics et monument aux morts, Madame le Maire souhaite acquérir de nouveaux drapeaux.

Le Conseil Municipal prend acte de l'achat de drapeaux et décide de porter la dépense de 310.80€ en investissement au compte 2181

□□□□□□□□□**Délibération 7**
Achat d'un congélateur

Afin de compléter l'équipement de la salle des fêtes, le conseil décide d'acheter une armoire congélateur.

Cet équipement d'un montant de 330€ sera à porter en investissement au compte 2135

□□□□□□□□□□**Délibération 8**
Commande branchements électriques

Afin de permettre l'installation d'illuminations de fin d'année en toute sécurité, il sera commandé l'installation de cinq boîtes de branchements en direct sur les candélabres au prix de 189€ HT l'unité.

□□□□□□□□□□**Délibération 9**
Autorisation de paiement:

Le Conseil autorise le paiement de la facture émanant du SIAH représentant l'adhésion 2015 pour 2523.92€

□□□□□□□□□□**Délibération 10**
CLECT.

Le rapport définitif relatif à l'évaluation des charges transférées dans le cadre des nouvelles compétences transférées à l'Agglomération de Chaumont a été adopté à l'unanimité par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) qui s'est réunie le 23 novembre 2015 dans la salle du conseil municipal de la ville de Chaumont. Le rapport définitif 2015 d'évaluation des charges transférées établi par la CLECT fait ressortir la participation de la commune de Verbiesles pour un montant qui s'élève à 26 919.81€
Le Conseil adopte à l'unanimité le paiement de ces charges.

Questions et informations diverses

Paiements effectués

AGGLO compens 09 et 10 3102€* EDF branchement fête patronale 379€ et autre consommation 143€ BNP location photocopie 215€*SIGEC forfait copie 70€ * MARTEL terrain tennis 332€+ 499€ ORANGE 138€* PERROTIN peinture bibliothèque 3042€* GEDA OCTOBRE 610€ * Paie élus 11 883.23€* EAU et ASSAINISSEMENT*LABORATOIRE 587€* DIMEY toit château d'eau 744€*agence de l'eau taxe ressource en eau 2014

Emploi agglomération de Chaumont.

L'employé communal est à présent engagé par l'Agglomération pour 12 mois, depuis le 01/11/2015.

Un recrutement est en cours pour le remplacement de la secrétaire de mairie.

Aide GIP (Groupement d'Intérêt Public Haute-Marne)

Le GIP a participé dans de nombreux projets pour 315 millions d'euros au cours des dernières années.

Le GIP peut accorder des aides pour certains projets municipaux dont l'assainissement.

Pont de Luzy. Une réunion a été organisée à la Préfecture menée par Madame SEHLALI. a été acté une maîtrise d'ouvrage déléguée avec participation financière partagée entre VNF, le Conseil départemental et l'Etat. Une convention est en cours de rédaction.

Au 1^{er} janvier 2017, les travaux devraient être terminés.

Un jeune couple avec un enfant viennent de s'installer au lotissement des Herbues.

Les arbres fruitiers ont été plantés aux abords du lotissement des Herbues.

Téléthon 2015. Un après-midi dansant est organisé le 29 novembre 2015 de 15H à 19H. Le défi sportif aura lieu à Luzy le 4 décembre et le Loto a lieu le 27 novembre à CRENAY. Le samedi 5, un repas est organisé à MARNAY.

Le Samedi 5, un apéritif sera offert par la Municipalité à partir de 11h et l'après-midi des gaufres, boissons et jeux de sociétés seront proposés aux habitants afin de faciliter les dons.

La Galette des Rois sera organisée le samedi 09 janvier 2016, suivi d'un repas.

L'exploitation des bois. Parcelles 30 et 31 vendues. Madame le Maire rappelle que le travail du bois devra être propre, correctement rangé.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le nettoyage du talus de la rue de la Vallée.

Un tour du village est prévu, le samedi 12 décembre à 9H, pour un relevé de l'élagage à effectuer par les particuliers dont les végétaux débordent sur le domaine public.

Une note d'information sera distribuée pour la mise à disposition des nouveaux containers.

Mme GAUTHIER a participé à plusieurs commissions scolaires. Un travail de réflexion sur la carte scolaire est en cours car plusieurs écoles sont en limite de fermeture de classe sur l'Agglomération.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au **15 janvier 2016 à 20H30**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H00.